

MESSEAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

TE VEA NO TAHITI.

MATAMITI 27. — N° 10.

Mahana pac 8 mars 1878.

Prix de l'abonnement (payable d'avance):

Un an 10 fr. Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
Six mois 6 fr. à l'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.
Trois mois 4 fr. Un numéro: 50 centimes.

TRIX DES ANNÉES (en complément)

Les trois premières années 25 francs.

les 3 dernières 25 id.

Les annoncées remboursées se paient la moitié de la

première insertion.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Nomination. — Avis administratifs.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Arrivée du courrier. — Correspondance avec Tahiti. — Le canal du Darien. — Bulletin télégraphique. — Une peur se réagitante. — Mouvement commercial. — Mouvements de port. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

Par décision du Commandant en chef le 7 mars 1878, M. Abdallard, médecin de 1^{re} classe de la marine, est nommé membre du comité central d'agriculture et de commerce, en remplacement de M. Chassaniol, démissionnaire.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

La clôture de l'Exercice 1877 pour le service Colonial et pour le service spécial des transports par terre est fixée au 31 mars 1878.

Tous les personnes qui ont des échéances au compte de ces deux services sont invités à se présenter au trésor avec leurs mandats, avant cette date, pour en recevoir le montant.

Les mandats non payés au 31 mars 1878 seront annulés, et leur rédroitancement ne pourra avoir lieu qu'en France. 3—1

AVIS.

L'administration informe le public que, conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 19 février dernier, les pièces du Chili et du Pérou, dites *sols* chiliens et péruviens, ont cours dans le commerce pour la somme de 4'50 jusqu'au moment, qui sera ultérieurement fixé, du règlement définitif de ces pièces de la circulation locale.

Te faaite nei te Hau i te tata toa e, mai te i na irava 2 e te 3 no te faaite ras na 19 mo feupare i te tata toa, te ma moni i te tata toa, te hoi to ma moni tērā, no teineci i te tata toa, te rava hei nei la i roto i te main fare hoo ras no ma farane e maha e c e pae ahura te netima, e tae nou i tu i te mahava e faatas ihi i mua noi, no te fesoare ras raa i te haaparane ras i tase muu moni ra i tui i te fenua nei.

Fabrication de la glace.

Le public est prévenu que le monopole accordé à M. Hills pour la fabrication de la glace artificielle cessera à compter du 30 juin 1878.

Toute personne qui voudra se livrer à cette industrie sera donc libre de le faire à partir du 1^{er} juillet de l'année courante. 3—3

PARTIE NON OFFICIELLE

Arrivée du courrier.

La goëlette américaine *Bonanza* est arrivée de San Francisco le dimanche 3 de courant dans l'après-midi, apportant le courrier mensuel.

Commerce avec Tahiti.

On lit dans le *Courrier de San Francisco* du 9 janvier dernier :

« Puis suite d'un singulier concours de circonstances, la Californie et les îles Sandwich vont indubitablement se trouver en concurrence dans le commerce avec Tahiti. Depuis longtemps, les îles Sandwich ont toujours eu le monopole exclusif de fournir à la garnison française comme aux habitants de Tahiti tous les besoins nécessaires à la consommation générale. Ces besoins étaient embarqués à Honolulu à raison de 15 à 16 dollars par tête en moyenne, tandis qu'ils étaient vendus en arrivant à Papeete au taux de 45 dollars par tête.

Une telle spéculation peut paraître excellente au premier abord, mais il ne faut pas oublier qu'il y a des risques à courir par suite de la mortalité du bétail pendant la traversée. Il est à dire que n'importe quel navire chargé de bœufs arrivera à Tahiti sans avoir perdu plus d'une demi-douzaine de ces animaux, mais qu'en certaines circonstances la mortalité aura été de toute une «énorme proportion». Cela tient à différentes causes, dont quelques-unes sont : 1^{re} la longueur de la traversée, varie, selon l'état de la mer, de 15 à 30 jours; 2^e la façon dont sont établis les aménagements du bord et les moyens de ventilation; 3^e la eau douce et les fours que l'on donne aux bestiaux; 4^e les bons soins qu'on a pour ces animaux durant la traversée.

La moyenne de la traversée du port d'Honolulu à celui de Papeete est, sauf les cas exceptionnels, de 18 à 22 jours, et chaque navire transporte ordinairement de 70 à 80 têtes d'animaux. Mais le foin embarqué à bord pour la nourriture de ces animaux pro-

vient de la Californie, qui l'expédie aux îles Sandwich à un prix très-clair. Il en est de même pour le bois de construction employé à l'établissement des parcs, stalles, constructions, etc., ainsi que pour tous les divers aménagements du bord. Enfin les barriques d'eau que l'on embarque à Honolulu reviennent beaucoup plus cher à Honolulu qu'à San Francisco.

D'un autre côté, les éléveurs d'Hawaii ne pourront plus à l'avvenir vendre leur bétail aussi bon marché qu'auparavant, par la raison toute simple que les anciens pâtures ont été mis en culture et que, par suite de leur continue exportation à Tahiti, le bétail devient de plus en plus rare aux îles Sandwich. Il en résultera nécessairement une hausse forcée de la price de la viande de bœuf.

En présentant le sujet dans ce sens, il reste à savoir si on peut également rivaliser avantageusement avec les îles Sandwich pour le transport des bestiaux à Tahiti. Cette question a déjà attiré l'attention de plusieurs de nos capitaines qui entrevoyent la possibilité d'ouvrir ainsi un nouveau débouché à notre commerce d'exportation. Et tout fait présumer que la question, après avoir été étudiée sous toutes ses faces, sera résolue victorieusement et passerà bientôt de la théorie à la pratique.

Canal du Darien.

En présentant à l'Académie des sciences, dans la séance du 5 novembre, le rapport de M. le lieutenant de vaisseau Lucien N.-B. Wyse, sur les études de la commission d'exploration de l'estuaire du Darien, M. de Lesseps a la parole suivante :

« Le dernier conseil géographique tenu à Paris, auquel divers projets de canaux interocéaniques avaient été soumis, a émis la volonté qu'une commission fut formée pour examiner ces projets et donner à leur sujet une opinion scientifique. La Société de géographie de Paris fut chargée de nommer la commission; elle en choisit les membres et mit à l'honneur de me désigner pour les présider.

« Dès nos premières réunions, tous mes collègues furent d'accord pour déclarer que, parmi les tracés de canaux interocéaniques, il n'y en avait que deux sur lesquels il convient de porter toute attention : le tracé par le Nicaragua et celui du Darien; mais en même temps nous fûmes davisés que, si le tracé par le Darien offrait la possibilité d'être exécuté sans détour et permettait un passage toujours ouvert, il ne pouvait pas passer les navires d'un océan à l'autre, cette situation devait être préférée, même s'il en résultait une augmentation de dépenses de première construction, ainsi d'obtenir un canal réellement maritime, comme celui de Suez.

« Les auteurs propagateurs des deux projets furent invités à nous présenter leur étude, qui ne furent pas jugées suffisantes. » Les partisans du tracé par le Darien avaient l'avantage d'agir en vertu d'une concession accordée par le gouvernement colombien au général Turr, aide de camp du roi d'Italie, tandis que les deux gouvernements intéressés dans la voie du Nicaragua ne s'étaient point encore mis d'accord pour autoriser la formation d'une compagnie financière.

« Une récente exploration scientifique internationale, accompagnée sous la direction de M. L.-N.-B. Wyse, lieutenant de vaisseau de la marine française, beau-frère du général Turr, vient d'être l'objet d'un très-intéressant rapport que l'auteur m'a demandé de présenter à l'Académie, et qui sera lu avec un vif intérêt par mes savants confrères.

« Quelques passages suffiront pour donner une idée de l'importance de ce travail :

« Sans y comprendre le souterrain, ce tracé, complètement à niveau, n'a que 55 kilomètres à proprement parler; il embrasse, en outre, la partie profonde du cours de la Tayra maritime jusqu'en aval de l'île du Piriacou ou des Alligators, d'où il rejoint, par une coupe en droite ligne de 16,200 mètres, le Chocó, bras principal du confluent du Tupiza, dont il suit le tracé jusqu'à son embouchure. À partie de l'embouchure de la *quebrada* de la Tayra, où il se dirige vers le nord-est, par la vallée du *Río Grande*, au point où le tunnel devient financièrement nécessaire, c'est-à-dire que, sur environ 17 kilomètres, il passe alors au sud du pic de Gandi, sous la dépression si renommée où prend naissance, d'un côté, un bras du Taquere, le Tupiza, le Tati, et, de l'autre, le Tolo et l'Acanzi. En retrouvant la côte de 50 mètres au-dessus du niveau moyen de l'Atlantique, il continue en tranchée ouverte, sur à peu près 10 kilomètres, par les vallées de l'Acanzi et du Tolo, jusqu'aux eaux profondes de Port-Gandi.

« La longueur du souterrain pourrait varier de 9,300 à 18,500 mètres; il est très-vraisemblable qu'il sera seulement de 13 à 14 kilomètres. Il résulte de devis calculés au maximum que le canal reviendrait à 600 millions.

« Nulle partie nous n'avons rencontré de terrains à éboullements. Presque partout nous avons trouvé une épaisseur de terre végétale variée de 3 à 7 mètres, suivant la proximité des contreforts avoisinants et recouvrant une autre couche d'argiles dièvtement colorées, suffisamment tenaces et mélangées de sables, sortant vers le bas des rivieres. La limite des marées marque d'une façon approchée le point où l'argile cesse d'être aussi sablonneuse.

« Il est inutile de faire remarquer combien cette nature du sol

est bâti dans un pays soumis à des pluies torrentielles ; les pierres anglaises permettent d'espérer que le levage des murs par les matériau aquatiques seraient sans importance au point de vue de la dissolution et des émouvements du canal ; il en serait de même du résultat produit par l'action des vagues soulevées par le passage des navires.

« Nous avons opéré dans une contrée absolument déserte et inexplorée, plusieurs converties en une végétation sauvage, touffue et puissante ; les investigations ont donc été particulièrement difficiles. Cependant nous pouvons affirmer tout d'abord que les matériaux de construction ne furent jamais défaut. Relativement au bois, toutes les eschasses qui croisent sous les tropiques ont des représentants dans ces belles forêts.

« En ce qui concerne les autres matériaux, les pierres calcaires, sans être abondantes, se rencontrent en quantité suffisante ; certaines grès présentent toutes les conditions voulues pour être employés avec avantage ; la plupart des argiles pourraient servir d'excellentes briques, des tuiles, tuyaux, vases grossiers, etc., et même des poteries ; les madréporites et les coraux, si fréquents particulièrement près des côtes de l'Atlantique, donneraient les diverses espèces de chaux. Enfin, si on voulait les exploiter, on aurait la houille, à proximité du Tiquassa, par exemple, du fer et du cuivre à l'état natif ou mélangés à d'autres métaux, encore plus précieux. »

Après avoir rendu hommage au dévouement des officiers de marine et des ingénieurs auxquels on doit d'avoir misé à terme ce remarquable voyage d'exploration, M. de Lessges ajoute :

« Les correspondants du projet du Dardanel avaient, d'abord dirigé leurs opérations entre les bouches du fleuve Tuya, sur l'océan Pacifique, et les bouches du fleuve Attau, sur l'océan Atlantique ; mais ce tracé a été reconnu inexactifiable. Une partie de la Commission d'exploration parcourt alors les terrains compris entre le point où le Tuya cesse d'être navigable pour les grands navires de l'océan Atlantique, en se dirigeant vers le nord. C'est ce tracé qui prévoit la nécessité d'un souterrain ; mais, comme les opérations géodésiques de nouveau tracé n'ont pas été achevées l'année dernière, M. le lieutenant Wyse doit s'embarquer prochainement à Saint-Nazaire (1) pour compléter ces études. Il remittera avec lui M. le lieutenant de vaisseau Reclus, l'énergie et la persévérance de ces officiers distingués méritent les plus grands éloges. »

(Exploration.)

(1) La commission d'exploration s'est effectivement embarquée le 7 novembre dernier à Saint-Nazaire.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches extraites du Courier de San Francisco.)

ANGLETERRE.

Londres, 17 janvier. — La Reine d'Angleterre a ouvert le Parlement en personne. Dans son discours aux représentants de la nation, Sa Majesté déclare qu'elle a convoqué le Parlement avant l'échéance de la fin de l'année pour faire les efforts qui ont été tentés par son gouvernement au voie de temporisation. Les succès des Russes ont dû convaincre la Porte de l'impossibilité de la résistance. En conséquence, le gouvernement du sultan s'est adressé aux puissances neutres, garantes de l'intégrité de l'empire ottoman, pour obtenir leur médiation. La majorité partie des puissances sollicitées ont décliné d'intervenir comme médiateurs ; ce refus a été notifié à la Porte. Le gouvernement ottoman s'est adressé à l'empereur de Sa Majesté britannique, lequel a assusté priori. Czar de vouloir bien faire connaitre s'il consentirait à entamer des négociations de paix. Le Czar a répondu affirmativement en indiquant de quelle manière il devrait que les négociations fussent entamées. La Russie et la Turquie ont alors été mises en rapport à cet effet par l'intermédiaire de l'Angleterre, et l'empereur russe que les hellénophones parviendront à s'entendre sur les termes de paix. Ayant appris que les conditions de paix que la Russie se proposait d'imposer à la Turquie resteraient maintenues, l'attitude de la Grande-Bretagne restera la même, mais il peut se produire certaines éventualités qui exigent des mesures de précaution de la part du gouvernement anglais ; aussi la reine espère-t-elle pouvoir compter sur la libéralité du Parlement pour fourrir au gouvernement les moyens de faire face à la situation quelle qu'elle puisse être dans l'avenir.

A la Chambre des lords comme à la Chambre des communes, la discussion de l'adresse en réponse au discours du Trône a commencé le même jour. A la Chambre des communes, au cours des débats de l'adresse, le marquis de Hartington a de nouveau accusé le gouvernement d'avoir assumé une situation isolée vis-à-vis des puissances continentales. Le rôle du gouvernement à la libéralité du Parlement n'est pas exactement dans l'immédiat, et en vue de quelques éventualités doit-il se manifester ? Les raisons données dans le discours royal sont vagues et de nature à laisser croire qu'on a l'intention de pousser les Turcs à une résistance prolongée. Sir Stafford Northcote s'est plaint de la persistance systématique à dénaturer les intentions du gouvernement en soutenant sans raison que celui-ci nourrit le projet parfaitement arrêté de faire la guerre à la Russie pour soutenir la Turquie. L'Angleterre, ajouta le préoccupant, n'est pas plus isolée que les autres puissances européennes ; elle aura faire entendre sa voix, le cas échéant. Si les armements de la Russie affectent les intérêts des autres puissances, cela devient à leur tour une cause, puis à décider. La position de l'Angleterre est excessivement délicate, car elle observe et se tient sur ses gardes. Elle devra arriver aux horreurs de la guerre, mais elle peut être obligée d'intervenir à un moment donné afin d'éviter de graves complications. Le gouvernement n'a pas de dessin secret, mais il ne peut espérer le succès de sa politique qu'autant qu'il aura l'appui du Parlement.

Londres, 19 janvier. — Les débats du Parlement établissent que le gouvernement anglais est toujours indecis relativement au parti à prendre dans la question d'Orient. L'action de la Russie est inassimilable en ce qui concerne le traité de Paris, puisqu'elle n'a pas protesté au début de la guerre, et le « caess belli » qui peut la pousser au recours de la Turquie n'apparait pas encore. En Angleterre les partisans de Disraeli et de Gladstone entretiennent l'indecision du gouvernement, qui est en outre très-attaqué à la Chambre des Communes.

ITALIE.

New-York, 14 janvier. — Un correspondant du *Herald* écrit de

Rome : « Le palais du Quirinal a été encerclé hier toute la journée par une foule avide de contempler une dernière fois le visage du feu roi. Une foule immense était accourue à Rome de tous les points de l'Italie, et sur tous les visages se lisait le profond chagrin que chacun éprouvait en passant devant le catafalque de celui qui laisse après lui une mémoire vénérable. La courtoisie du peuple est excessivement respectueuse. L'ordre n'a pas été troublé un instant. »

Rome, 18 janvier. — Les funérailles du feu roi Victor-Emmanuel ont eu lieu au milieu d'une foule immensément énorme. Le cortège a duré une heure et demie. En outre des personnes occupant une place officielle et faisant partie du conseil des ministres, venait un grand nombre de députés, il y avait 2,700 députations venues de toutes les parties du royaume. Le prince impérial d'Allemagne, les représentants de l'Autriche, du Portugal et du Brésil marchaient côté à côté. Le cortège arriva au Panthéon, où était splendidement décoré, vers quatre heures. Le char qui portait la dépouille mortelle du feu roi était celui qui avait servi aux funérailles de Charles-Albert ; il était surmonté de la couronne de fer. Le service religieux a commencé simplement à l'absence et la bénédiction, prononcée par Mgr Cori, archevêque du chapitre de l'Eglise.

Rome, 19 janvier. — Le nouveau roi d'Italie a prêté serment aujourd'hui. A cette occasion il a prononcé une allocution dans laquelle il a recommandé de maintenir l'unité de l'Italie ; il a ajouté qu'il suivra la même politique que son père. Le roi a accordé l'amnistie générale pour tous les délits politiques.

ESPAGNE.

Madrid, 22 janvier. — Tous les préparatifs sont terminés pour le mariage du roi Alphonse et de la princesse Mérode, fille du duc de Montpensier, qui doit avoir lieu demain. L'ex-reine Christine et François d'Assise, le père du roi, des envoyés spéciaux de l'étranger, ainsi que des milliers de visiteurs, sont arrivés. Le comte et la comtesse de Paris, beau-frère et sœur de la future reine, sont allés à Aranjuez pour la congratuler. Le roi a reçu les envoyés spéciaux d'Allemagne, de France et d'Angleterre. Celui d'Angleterre a remis à la princesse Mérode, de la part de la reine Victoria, une lettre autographe et un bracelet. La princesse de Galles a fait également remettre au roi d'Espagne un salut indien dont le fourreau et la poignée sont incrustés d'or et de pierres précieuses.

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 3 janvier. — On annonce que M. Faye a été nommé directeur de l'Observatoire de Paris.

Paris, 8 janvier. — On annonce que le général zinc, président de la république du Mexique, a fait notifier au gouvernement français le désir du gouvernement mexicain de renoncer les relations diplomatiques et de participer à la prochaine Exposition de Paris.

Paris, 13 janvier. — Les obsèques de Raspail ont eu lieu cette après-midi au cimetière de Père-Lachaise. On estime à 100,000 le nombre des personnes qui y assistèrent. Il n'y a eu aucun désordre. Louis Blanc a prononcé un discours sur son tombe.

Paris, 15 janvier. — Gambetta a présidé un banquet qui a eu lieu à l'occasion de la nomination du comte des Dés-Huit. Il a fait une allocution au cours de laquelle il a recommandé la plus grande prudence aux républicains.

Paris, 16 janvier. — Henry Stanley, l'explorateur américains, retour d'Afrique, est arrivé aujourd'hui. Il a été reçu à la gare par les membres de la Société géographique.

Paris, 19 janvier. — La Société géographique a offert un magnifique banquet à Henry Stanley. Deux cent soixante-dix personnes étaient présentes, y compris les membres de la ladite Société, M. James Gordon Bennett et un représentant officiel du marchand Mac-Mahon. Le banquet fut présidé par l'amiral La Roncière-Le Noury. En réponse à un toast, Stanley proposa de donner le nom de Livingstone à la rivière Congo. A ce moment, ministre de l'instruction publique, déclara qu'il décernerait le prix de Livingstone à l'explorateur. Le président de la Société en consueta ensuite que la Société de Géographie venait de décerner une médaille d'or à Stanley, qui fut aussitôt acclamé et félicité par toute l'assistance.

AFFAIRES D'ORIENT.

Les dépêches suivantes sont extraites du *Chronicle of San Francisco* du 2 février dernier, reçue par le hrig-goëtze *Palzen* :

Brigade, 1^{er} février. — Les conditions de paix de la Russie causent ici un grand mécontentement. La Serbie semble décidée à n'en pas tenir compte ; elle continuera la guerre jusqu'au jour où elle reprendra possession de ses anciennes unités.

Londres, 1^{er} février. — Des membres du Stock Exchange ont brûlé, hier, au milieu de grognements et de cris, le *Times* et le *News*, ainsi que d'autres publications qui se montrent favorables à la Russie. Les membres ont ensuite signé une adresse déclarant leur confiance dans le gouvernement. Des démonstrations semblables ont eu lieu en diverses localités. — Cette après-midi, le commandant de l'Échiquier a déclaré à la Chambre des communes que l'ambassadeur de Russie a déposé une dépêche de la Porte lui annonçant que les bases générales d'un armistice et de la paix devaient être signées hier à Andrinople. Le chancelier a ajouté qu'il ne savait pas si cette signature avait eu lieu, de même qu'il ignorait encore la nature des termes de l'arrangement.

Constantinople, 2 février. — La flotte de l'amiral Hobart Pacha est arrivée de Batoum, amenant dix bataillons. On ignore si Batoum a été évacué en prévision d'une attaque ou par suite d'une stipulation.

Londres, 1^{er} février. — Une dépêche d'Athènes dit que les insurrections cretains ont demandé l'annexion de leur île à la Grèce. Toute la population de la ville a été appellée à s'engager dans la garde nationale. On dit qu'un mouvement d'insurrection a commencé en Epire. L'insurrection en Macédoine prend de plus en plus de l'extension. — Ces dépêches plus récentes indiquent que l'aviso officiel suivant vient d'être publié à Athènes : « Le gouvernement hellénique, ému par la nécessité des provinces grecques soumises à la Turquie, a donné l'ordre à une armée de 12,000 hommes de faire la guerre à la frontière demain matin et d'occuper la Thessalie, l'Epire et la Macédoine, afin de maintenir l'ordre le plus parfait et prévenir le massacre des chrétiens. La chambre a voté pour les munitions de guerre un fonds de 10 millions de drachmes, somme qui sera prélevée au moyen d'un emprunt. »

